



2026_SMPP_010 - 1/2

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du lundi 15 juin 2026

Présents :

M. Jérôme BLASQUEZ, Mme. Christine TEQUI, Mme. Joelle EYCHENNE, M. Jean-Paul FERRE, Mme. Muriel FREYCHE, M. Michel LEDANSEUR, M. Norbert PULL, Mme. Nicole QUILLIEN, M. Jean-Luc ROUAN, M. Maxime ROUBICHOU, M. Franck RUFFIE, M. Jean-Philippe SANNAC, M. Jean-Michel SOLER, M. Henri UNINSKI, Mme. Marie-France VILAPLANA, M. Serge VILLEROUX

Absents :

Mme. Sophie BAYARD, M. Damien BONNET, M. Jean-christophe CID, M. Jean-Pierre GONCALVES, Mme. Véronique RUMEAU

Délibération N°2026_SMPP_010

COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET ELECTION DE SES MEMBRES

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1414-2 et L 1411-5, relatif aux commissions d'appel d'offres et à la désignation de leurs membres,

Considérant l'appel à candidature.

Vu le rapport de Monsieur le Président, le comité syndical décide :

Article 1 : D'approuver la composition de la Commission d'Appel d'Offres du Syndicat Mixte de l'aérodrome de Pamiers – Les Pujols comme suit :

- Le Président ou la Présidente : autorité habilitée à signer le marché ou son représentant
- Cinq membres titulaires de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.
- Cinq membres suppléants de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Article 2 : D'approuver les modalités de dépôt des listes :

- Dépôt des listes, par tout moyen, jusqu'à la fin des débats de la présente délibération,
- Les listes pourront comporter moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir.

Article 3 : Il est procédé au vote à bulletin secret à la majorité absolue des membres du Syndicat mixte de l'Aérodrome de Pamiers – Les Pujols.

Après avoir procédé au Vote,

Les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre de présents : 16
- Nombre de votants : 16
- Nombre d'abstention : 0
- Nombre d'exprimés : 16

Après un tour de scrutin, sont élus,

Messieurs Maxime ROUBICHOU, Jean-Christophe CID, Franck RUFFIE et Mesdames Marie-France VILAPLANA, Martine ESTEBAN membres titulaires de la Commission d'Appel d'Offres du Syndicat mixte de l'Aérodrome de Pamiers – Les Pujols

Messieurs Norbert PULL, Jean-Pierre GONCALVES et Mesdames Monique BORDES, Géraldine PONS, Sophie BAYARD membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres du Syndicat mixte de l'Aérodrome de Pamiers – Les Pujols

Article 4 : D'autoriser Monsieur le président du Syndicat mixte de l'Aérodrome de Pamiers – Les Pujols à remplir toutes les formalités utiles en vue de l'exécution de la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois suivant sa publication.

Pour extrait conforme